

Les actualités de la politique de la ville à Avranches



Décembre 2015 — N°2



SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE

Le 9 octobre dernier, la salle de la Chaussonnière accueillait la cérémonie de signature du contrat de ville 2015-2020 pour le quartier prioritaire la Turfaudière-Mermoz, en présence des quatre principaux partenaires de la démarche :

- Mme POLVE-MONTMASSON, Préfète de la Manche
- M. HUET, Président de la communauté de communes Avranches-Mont Saint Michel
- M. NICOLAS, maire d'Avranches dont la collectivité porte le projet
- M. LUCAS maire de Saint-Martin des Champs

Les partenaires également signataires du contrat de ville étaient présents ou représentés :

- M. BEAUVAIS, Président de la Région Basse-Normandie
- M. TREHET, Vice-Président du Conseil Départemental en charge des Affaires Sociales
- M. GAUDEUL, procureur de la République au Tribunal de Grande Instance de Coutances
- M. LHUISSIER, Directeur des services départementaux de l'Education Nationale
- M. MERCIER, 1er Vice-Président de la CCI Centre et Sud Manche
- M. DE CARLI, Directeur de la Santé Publique, Agence Régionale de Santé
- Mme SAFFREY, Directrice régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations
- Mme BOUCLET, Directrice adjointe Caisse d'Allocations Familiales de la Manche
- M. NIZET, Directeur de l'agence Pôle Emploi d'Avranches
- M. MORIN, Président de Manche Habitat
- Mme ORVAIN, Présidente de la Mission Locale du Sud-Manche

M. HOUSSARD, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Centre et Sud Manche était excusé.

Nous remercions les cosignataires et leur équipe d'avoir permis la finalisation du contrat de ville grâce à leur mobilisation tout au long de sa rédaction et d'avoir participé à la cérémonie, temps fort de la politique de la ville.

Un exemplaire du contrat de ville a été adressé aux cosignataires.

Le contrat de ville est téléchargeable [ici](#).

SIGNATURE DE L'ARRETE DE CREATION DU CONSEIL CITOYEN

En début de cérémonie, après le discours de M. NICOLAS, maire d'Avranches qui est revenu sur les étapes de la construction du Conseil citoyen et les travaux auxquels il a participé, Mme la Préfète était entourée des membres qui constituent le Conseil citoyen pour signer son arrêté de création.



APPEL A PROJET 2016

Travaillées dans les groupes thématiques avec les copilotes, les orientations 2016 pour chaque axe du contrat de ville sont rassemblées dans l'appel à projet.

Les structures désirant déposer une demande de subvention pour financer une action en faveur des habitants du quartier prioritaire doivent renseigner leur dossier avant le 22 janvier.

Téléchargez : [l'appel à projet](#).

PLAN D'ACTION 2016

Le Comité de Pilotage qui s'est réuni le 04 décembre dernier a validé le Plan d'action 2016 du contrat de ville.

Pour chaque axe du contrat de ville, à partir de leurs fiches objectif, les partenaires ont défini les actions qu'ils prévoient de mener pour l'année à venir. Il s'agit d'actions émanant du droit commun et d'actions qui émergeront au financement de l'appel à projet. Retrouvez le Plan d'action 2016 : [ici](#).

FICHES ACTION

La déclinaison du plan d'action se fait à travers les fiches action. Les porteurs y ont précisé le contenu de l'action qu'ils mèneront. Elles seront prochainement mises à disposition de tous.

ADULTE-RELAIS

Nathalie DELANOE a été recrutée par la ville d'Avranches sur le poste d'Adulte-relais pour développer des actions de médiation sociale de proximité.

Rattachée au centre social, ses missions sont :

- Aller à la rencontre des habitants au quotidien, y compris ceux qui sont le plus éloignés de l'offre institutionnelle existante ;
- Faciliter le lien entre les habitants et les structures existantes ;
- Accompagner les initiatives de collectifs d'habitants ou d'associations en faveur de la participation citoyenne ;
- Assurer une veille sociale sur le quartier et en rendre compte aux partenaires du contrat de ville ;
- Assurer une médiation intergénérationnelle.

Elle est en poste depuis fin novembre.

DES ACTIONS EN COURS

Résidence d'architectes : le collectif YA+K a entamé son action sur le quartier le 07 décembre dernier. Pendant une semaine, ses membres ont pu prendre contact avec les habitants et les partenaires, s'imprégner du quartier et lancer une réflexion sur le projet participatif qu'ils pourraient mettre en place. Prochaines interventions : du 11 janvier au 24 janvier et du 22 février au 13 mars 2016.

Atelier femmes : mené par le CHRS le Cap, le groupe a choisi pour nom « Elles et Ils ». Il se réunit tous les jeudis de 10h à 12h au local rue Baron d'Orsenne. L'atelier se poursuivra en 2016.

[Un début de marché à la Tourfaudière](#) : un marchand ambulant propose la vente de légumes bio les mercredis de 16h30 à 19h30 sur la place en face du Cod'Bar.

Le soir, un food truck, spécialiste de la restauration rapide, s'installe également sur la place.

[Construire ensemble](#) : F.Formations a animé une réunion de supervision des parrains accompagnant les créateurs d'entreprises le 24 novembre dernier en partenariat avec la ville d'Avranches et la Plateforme Initiative Pays de la Baie. L'atelier en direction des femmes autour du jeu du GoNogo ayant pour but de les aider à envisager la création d'activité aura lieu en début d'année prochaine.

RECONDUCTION DU POSTE DE COORDINATION

Le poste de coordination du contrat de ville de Marie-Noëlle CACOCCIOLA est reconduit par la ville d'Avranches à partir du 01/01/2016 pour un an.

CONSTITUTION EN ASSOCIATION DU CONSEIL CITOYEN

Avec l'adoption de ses statuts, l'association « conseil citoyen la Tourfaudière » régie par la loi 1901 a été créée le 16 décembre dernier lors de son assemblée générale constitutive.

La Charte précédemment rédigée vient préciser son fonctionnement.

Les membres inscrits sur l'arrêté préfectoral figurent parmi le conseil d'administration de l'association et son bureau. Sa gouvernance est collégiale.

Prochaines réunions publiques du conseil citoyen : 20/01 – 24/02 – 23/03 – 20/04 – 25/05 – 22/06.

LES DATES A RETENIR

- Réunion « CitésLab » :	07 janvier 2016
- Réunion « Construire ensemble » :	12 janvier 2016
- Date limite de dépôt des demandes de subvention de l'appel à projets :	22 janvier 2016
- Réunion « village santé » :	26 janvier 2016
- Réunion « marche exploratoire/diagnostic en marchant » :	28 janvier 2016
- Réunion projet dispositif « Passeurs d'images » :	03 mars 2016
- Jury d'examen des projets :	11 mars 2016
- Réunion du Comité de suivi du contrat de ville :	20 mai 2016

CONTACTS

- Marie-Noëlle Cacocciola : coordination.cdv@avranches.fr – Numéro pro. : 06.38.77.63.43
- Frédéric Sénécal : frederic.senecal@manche.gouv.fr
- Benoît Lardoux : benoit.lardoux@ccamsm.fr
- Simon Jouault : simon.jouault@avranches.fr
- Conseil Citoyen : conseil.citoyen.avranches@gmail.com

Retrouvez tous les documents liés au contrat de ville en téléchargement sur le site de la ville d'[Avranches](#) en tapant contrat de ville dans la barre de recherche.

Nous vous souhaitons une bonne année !